

# AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 20 mai 2020, le règlement 301-2020 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière, afin d'exempter certains travaux de l'obligation d'être érigés sur un terrain adjacent à une rue.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 21 mai 2020.



Stéphane Bergeron  
**Directeur général**

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 21 mai 2020 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 mai 2020.



Stéphane Bergeron  
**Directeur général**